



Formations RSE & Développement durable en Hôtellerie

- Développement durable en hôtellerie (**obligatoire**)
- Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises en industrie hôtelière. (**optionnel**)
- L'équité sociale. (**optionnel**)
- L'efficacité économique. (**optionnel**)
- La qualité environnementale. (**optionnel**)



Développement durable en hôtellerie (Obligatoire)

Objectifs :

- Identifier les piliers du développement durable.
- Mettre en place des actions responsables dans son établissement.
- Communiquer sur sa stratégie environnementale.

Contenu de la formation :

- Le développement durable
 - L'environnement, l'humain, l'économie.
 - L'importance de la prise en compte du développement durable dans son établissement : qualité, rentabilité, image.
- Les actions environnementales et responsables en hôtellerie.
 - L'économie d'énergie, d'eau.
 - La gestion des déchets, le recyclage.
 - L'utilisation des produits écologiques.
 - L'achat responsable : produits locaux, biologiques et équitables.
- Communiquer sur ses actions responsables
 - Les bénéfices des actions.
 - La communication interne au sein des équipes.
 - La communication externe vis-à-vis des clients.
- Sensibilisation aux labels et certifications.

Public :

- Tout public.

Prérequis :

- Disposer d'un ordinateur avec micro, caméra et d'une connexion internet suffisante.

Modalités de réalisation :

- Module de 3h00 à distance via l'outil de visioconférence 'Zoom'.
- Groupe de 6 participants minimum.

Coût par personne :

- 200,00€ Net / pers.
(activité non assujettie à la TVA)



Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises en industrie hôtelière

(Optionnel)

Objectifs :

- Maîtriser les concepts et enjeux liés au développement durable et la RSE dans l'industrie hôtelière.
- S'engager dans une démarche RSE/Développement durable.

Contenu de la formation :

- Données chiffrées, enjeux environnementaux.
- Relation entre les 3 piliers du développement durable, les 17 objectifs.
- RSE: définition, les 7 questions centrales et exemples d'applications concrètes.
- Notion d'empreinte écologique.
- La mise en place d'une stratégie RSE/Développement durable.
- Les bénéfices de la prise en compte du développement durable et de la mise en place d'une politique RSE.
- L'évaluation des résultats et le suivi de la mise en place d'une politique RSE.

Modalités de réalisation :

- Module de 3 heures à distance via l'outil de visioconférence 'Zoom'.
- Groupe de 6 participants minimum.

Coût par personne :

- 200,00€ Net / pers.
(activité non assujettie à la TVA)

L'équité sociale

(Optionnel)

Objectif :

- Réduire les inégalités entre les individus en satisfaisant les besoins primaires de chacun dans le respect des cultures et de la diversité.

Contenu de la formation :

- La prise en compte de toutes les Parties Prenantes de l'organisation.
- Les partenariats locaux RSE.
- L'intégration de l'établissement au développement local : tourisme, culture et patrimoine.
- La politique des ressources humaines favorisant les droits de l'homme, la diversité, la mixité (personnes défavorisées, en situation de handicap...), et excluant la discrimination.
- L'engagement dans la formation des salariés.
- L'attention portée aux relations et conditions de travail, à la santé et la sécurité des travailleurs.
- La politique sociale en matière de salaire et autres avantages.

Modalités de réalisation :

- Module de 3 heures à distance via l'outil de visioconférence 'Zoom'.
- Groupe de 6 participants minimum.

Coût par personne :

- 200,00€ Net / pers.
(activité non assujettie à la TVA)

L'efficacité économique

(Optionnel)

Objectif :

- Permettre la croissance économique tout en développant un nouveau modèle économique viable et respectueux des Hommes et de l'environnement.

Contenu de la formation :

- La rentabilité d'une entreprise dans le respect de l'environnement et des hommes.
- Les achats responsables.
- Le développement commercial responsable.
- La communication responsable (interne et externe).
- La charte environnementale.
- L'innovation.
- La rénovation, la construction : prise en compte du développement durable.

Modalités de réalisation :

- Module de 3 heures à distance via l'outil de visioconférence 'Zoom'.
- Groupe de 6 participants minimum.

Coût par personne :

- 200,00€ Net / pers.
(activité non assujettie à la TVA)

La qualité environnementale

(Optionnel)

Objectif :

- Assurer la protection des écosystèmes et des espaces naturels en limitant l'impact écologique des activités humaines et en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables.

Contenu de la formation :

- La réduction de l'émission de gaz à effet de serre.
- La réduction de toute substance affectant la couche d'ozone.
- La protection de la biodiversité.
- Les principes d'économie d'eau et actions à mettre en place.
- Les principes d'économie d'énergie et actions à mettre en place.
- La gestion des déchets + recyclage et la limitation du gaspillage alimentaire.
- Les déplacements écologiques.
- Les mesures en faveur de l'environnement : énergies renouvelables, réduction de la consommation et émissions de combustibles fossiles, l'agriculture et la pêche durables, la plantation d'arbres et la réduction de la déforestation, le recyclage des déchets.

Modalités de réalisation :

- Module de 3 heures à distance via l'outil de visioconférence 'Zoom'.
- Groupe de 6 participants minimum.

Coût par personne :

- 200,00€ Net / pers.
(activité non assujettie à la TVA)